Huitième année. — N° 318 | On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste | SAMEDI 16 MAI 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

Dans les Coulisses du Suffragisme, JANE MISME.
Notes d'actualité : Encore la Rosière, ODETTE BUSSARD.
Les Grands Congrès : Le Quinquennal du Conseil International des Femmes à Rome. — Grand Meeting suffragiste.
Pour le Suffrage des Femmes : Revue du Mouvement International du Suffrage en 1913 et 1914, DE WITT SCHLUMBERGER.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
On nous écrit.
Les Livres.
La Presse et les Femmes.
Le Théâtre.
Expositions ouvertes.
Feuilleton : La Princesse et le Porcher, JACQUES TERNI.
Livres nouveaux.

Dans les Coulisses du Suffragisme

Nos amis s'inquiètent de phénomènes qui, je le reconnais, sont troublants. Pourquoi, m'a-t-on dit, *La Française* garde-t-elle le silence sur l'action de certains groupements? Qu'est-ce que ces traces de petites luttes intestines que l'on relève à sa rubrique « Le mouvement féministe ». Avons-nous donc dans le féminisme français des partis comme on en a dans le féminisme anglais?

J'aurais voulu laisser passer sans rien dire le vent qui souffle, sur le féminisme, des courants à la fois vivifiants et dangereux. Mais il ne serait plus sage de se taire. Expliquons-nous.

Nos lecteurs de la première heure, et ils sont nombreux, savent quelle ligne de conduite nous avons, dès l'abord, adoptée. Nous avons pris pour tâche de dégager l'idée féministe des malentendus qui la séparaient du grand public et qui se résumaient en cette opinion : que le féminisme n'était rien qu'une doctrine de désorganisation sociale prêchée par des dévergondées ou des toquées. En vain tant de femmes avant nous, par leur conduite et leur propagande, avaient prouvé le contraire. Le préjugé restait intact dans la masse; et je n'oserais dire que, malgré nos progrès, il soit chassé de tous les esprits.

Il fallait donc, en toutes nos paroles, en tous nos actes garder une allure infatigablement simple et mesurée; faire montre, par dessus tout, de ce bon sens que, par dessus tout, on nous refusait.

Nous avons pratiqué une absolue neutralité politique et religieuse; une abstention totale envers les écoles ou les personnes représentatives de doctrines qui prêtent à équivoque, par exemple l'union libre, l'antimilitarisme, le néo-malthusianisme; l'alliance, au contraire, avec les initiatives d'utilité sociale incontestée. Et nous avons voulu suivre, pour nos campagnes, une méthode logique, basée sur la psychologie des individus et des collectivités; nous avons évité de notre mieux les coups d'épée dans l'eau, les discours dans le désert et les fausses manœuvres.

C'est ainsi que, pendant deux ans, nous n'avons posé la question du suffrage qu'en montrant à chaque occasion ses rapports avec les réformes économiques ou civiles dont l'idée était admise. Nous ne disions point : « Donnez-nous le vote. » Nous soupirions : « Ah! si nous votions! » Au bout de deux ans de ce manège nous lancions l'*Union Française pour le Suffrage des Femmes*. Dès le premier appel, nous obtenions l'appui de la prudente élite du *Conseil National des Femmes*, de tous les groupes féministes alors existants sauf deux, et trois cents adhésions dans le public de *La Française* qui, deux ans plus tôt, ne nous en eut point fourni trente. L'Union fut la première société suffragiste jugée digne de représenter la France dans l'*Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes*. Elle fut la première à mener une action méthodique et continue. Elle reste la seule qui se soit créé des ramifications par toute la France; sa présidente est devenue, l'an passé, vice-présidente de l'Alliance internationale; elle compte quatorze mille membres. On ne saurait dire qu'elle ait mal employé ses cinq ans d'existence.

Sa méthode fut exactement du même esprit que celle de *La Française*. Selon un conseil célèbre, elle adopta pour tactique de « sérier les questions ». Tout en posant le principe du droit politique intégral pour les femmes, elle borna d'abord son action à l'obtention des droits municipaux, pour lesquels déjà une proposition de loi était déposée à la Chambre. Elle suivait ainsi la marche qui fut celle de tous les pays (sauf la Finlande), où l'affranchissement total des femmes est aujourd'hui un fait accompli. Nos lecteurs savent que la proposition de loi Dussaussoy-Buisson, déjà inscrite à l'ordre du jour de la précédente Chambre, a des chances de passer devant la nouvelle. Il semble donc naturel que tout l'effort du mouvement doive actuellement se concentrer sur le succès de cette loi.

Or voici ce qui arrive :

Des suffragistes zélées, qui n'ont point trouvé dans l'Union l'emploi de leur activité, ont fondé, il y a quelques mois, une société nouvelle qu'elles ont appelée : *Ligue nationale pour le vote des femmes*. Rien de mieux. Il est excellent, pour la conquête du public, qu'un mouvement social ait, de même qu'une armée, des troupes diverses. Nous étions prêtes à applaudir la nouvelle société, hardie, active, ne reculant devant aucune démarche, ne s'effrayant d'aucune opposition, allant aux Halles, dans les manufactures, en un mot dans le milieu populaire, montagne qui ne vient point à nous. Nous eussions applaudi la *Ligue nationale* comme nous avons approuvé et préconisé l'initiative de Marianne Rauze qui se détachait de nous pour fonder le *Groupe des femmes socialistes* et le journal *l'Equité*.

Mais voici que nous sommes obligées de voir un danger dans l'expansion même que la *Ligue nationale* peut donner à l'idée du suffrage.

Dès sa création, par une grave erreur de conception, cette œuvre a cru devoir s'établir en concurrente de l'Union, se déclarer hostile à nos chefs et à notre programme. Et, naturellement, dans cet esprit-là, elle a fait de la surenchère. Elle s'en va disant aux femmes : « Le vote municipal fi donc! un os à ronger, nous allons, nous, obtenir le vote intégral et plus vite que ça! » Comment elles s'y prendront, elles ne l'ont pas encore dit. Huit ans d'une lutte de chaque jour nous ont ici convaincues de l'impossibilité absolue, en France, beaucoup plus qu'ailleurs, d'une accession immédiate des femmes à la totalité du droit politique. Et nous redoutons que l'effet produit par une revendication inopportune, par le défaut de sens politique dont elle témoigne, retienne nos législateurs dans le geste dont ils semblaient prêts à récompenser la modération de notre tactique.

Nous le redoutons d'autant plus que les nouvelles venues ont rallié à leur action une voix illustre et singulièrement puissante sur la foule. Mme Séverine nous fait la surprise de devenir, soudain, une militante du féminisme. Depuis trente ans, nous dit-elle, je revendique le vote des femmes. Oui, sans doute, sa conviction, sa sympathie ont de loin accompagné nos luttes. Mais depuis vingt ans que je fréquente le féminisme je ne me souviens pas l'avoir jamais vue se mêler en personne à nos travaux. Certes, aux plus beaux jours de *La Fronde*, elle en fut une des rédactrices fêtées; mais ces beaux jours furent trop courts et Mme Séverine ne connut point les autres. Elle n'a pas davantage partagé la peine des groupements qui, de longues années durant, ont obscurément travaillé pour former le flot commençant aujourd'hui à les mener ensemble vers la faveur du public. Nous apprécierions d'autant mieux l'honneur et la force que Mme Séverine nous apporte aujourd'hui avec le prestige de son nom et l'éclat de sa parole. Mais voici qu'en parlant pour nous, elle parle contre nous et qu'elle aussi chevauche la chimère du vote intégral immédiat. Nous l'avons entendue au meeting de l'U. F. S. F. au *Journal* le 20 avril, répondre à toutes les raisons par lesquelles nous venions de justifier notre arrêt à la première étape des droits communaux. Avec tout son esprit, qui est exquis, et toute son ardeur, qui est intense, elle a déclaré qu'ayant tellement attendu elle ne pouvait pas attendre davantage et qu'elle voulait élire tout de suite des députés et non point de simples conseillers municipaux. Elle n'a pas dit non plus quels moyens employer pour obtenir dare dare le droit à l'isoloir parlementaire. Nous la supplions d'avoir encore un peu de patience et d'user son magnifique talent à assurer notre premier succès qu'elle risque autrement de compromettre.

Il va de soi que malgré l'attitude hostile et parfois injurieuse de la *Ligue nationale* envers l'Union et son bureau dont je suis, je ne me serais pas cru le droit de refuser d'instruire nos lecteurs de l'action de cette Société, si elle m'eût envoyé ses communiqués. Elle n'en a rien fait. Et *La Française*, nos lecteurs le savent trop, ne dispose point d'un service de reportage régulier; elle vit de dévoûments; ce n'est point sa faute s'il ne s'en est trouvé aucun au service de la nouvelle ligue.

Il resterait à parler, puisque nous sommes dans les coulisses, d'étranges querelles sans cesse renaissantes entre une ancienne société qui a le suffrage des femmes à son programme, et l'U. F. S. F., *La Ligue du droit des femmes* à qui son titre fixe un si large domaine, s'est sentie piquée par l'activité de l'U. F. S. F. d'une vive émulation; elle s'est attelée à la campagne suffragiste avec d'autant plus de zèle que cette campagne offrait un champ favorable à l'éloquence solide et brillante de Mme Maria Vérone, secrétaire de la Ligue. Ici nulle opposition de programme : la Ligue, comme l'Union, vise d'abord les droits municipaux; aucune hostilité personnelle : Mme Maria Vérone, membre de l'U. F. S. F., a fait partie de son comité et constitue encore avec sa confrère, Mme Suzanne Grunberg, son conseil juridique. Pourquoi la Ligue éprouve-t-elle le besoin tantôt de houspiller l'Union dans ses réunions et son bulletin, tantôt de prendre envers elle des initiatives sujettes à protestations : Pourquoi la Ligue, elle aussi, n'adresse-t-elle à *La Française* ni ses annonces, ni ses comptes rendus? l'explique qui pourra. Cela me paraît aussi incompréhensible que regrettable. J'espère fermement que cela passera. Et, au fond, ce n'est pas grave.

Le seul fait inquiétant est la tendance que nous venons de signaler vers la formation, en France, d'un parti qui figurerait chez nous ce que sont en Angleterre les suffragettes, grâce auxquelles, depuis sept ans, le progrès de la réforme est complètement arrêté. Les suffragettes françaises, certainement, ne casseront, ne brûleront ni ne tueront point; elles n'en seraient pas moins suffragettes par leur intransigeance. Et il vaut mieux qu'il continue à n'y avoir en France que des suffragistes. Je veux croire que les nouvelles militantes s'en apercevront à temps.

Jane Misme.

J'écrivais l'autre jour que le cléricalisme féminin pourrait bien n'être qu'un fantôme que les anticléricaux se forgeaient. Voici un fait bien amusant qui vient me donner raison. Notre ami, M. Emile Darnaud, commence à suspecter *La Française* de cléricalisme et pourquoi? Parce que *La Française*, en rendant compte du meeting de l'U. F. S. F. au *Journal*, le 20 avril, a, exprès, omis de citer le nom et les paroles d'une oratrice admirable. Pourquoi cette omission volontaire? Parce que l'oratrice, Mme Nelly Roussel, est notoirement républicaine. Donc *La Française* est cléricale! Pas moyen de le nier.

La Française n'a pas rapporté les paroles de Mme Nelly Roussel au meeting du 20 avril, au *Journal*, tout simplement parce que Mme Nelly Roussel n'y a rien dit. C'est à un meeting de la *Ligue Nationale contre le vote des Femmes* qu'elle avait parlé deux jours avant, dans la même salle. Et voilà comment on écrit l'histoire.

J. M.

NOTES D'ACTUALITÉ

Encore la Rosière. — Aucune des lectrices de *La Française* n'a oublié l'article important qu'inspira à notre Directrice l'infanticide de Dourdan, au moment même où cette triste affaire se produisit. Je ne reviendrai donc pas, en ces quelques réflexions que me suggère l'actualité du jugement rendu hier, sur le fond de la question. Ne fût-elle point épuisée qu'il ne vaudrait pas la peine d'insister pour la suppression d'une institution que les événements viennent de juger avec la rigueur que l'on sait. Les archontes du chef-lieu de canton l'ont avoué : « Une rosière n'est pas toujours ce qu'un vain peuple pense. » Alors, pourquoi la couronnez vous? La cause est entendue, n'en parlons plus.

Ce dont il faut parler, par exemple, car il ne semble point que nous ayions encore acquis le droit de nous taire là-dessus, c'est du cas de la jeune mère coupable qui comparaît *seule* au banc des accusés.

On connaît les détails choquants que révéla l'enquête sur la promiscuité dans laquelle vivait la famille nombreuse de l'accusée. Sans y insister, il est cependant nécessaire de faire remarquer qu'ils ne sont pas étrangers au triste crime, et de dire en passant, qu'on n'eût peut-être point eu à mettre en marche le compliqué et coûteux appareil judiciaire si notre civilisation n'admettait pas la monstruosité sociale que représente une agglomération de *seize* personnes dans *trois* ou *quatre* pièces.

Voici donc un premier point qui engage nettement la responsabilité de la société. On a déjà exposé ici celles du Rosiérisme lui-même, et il serait peut-être juste de rappeler enfin la responsabilité de quelqu'un dont il a été fort peu question jusqu'ici.

C'est du père que je veux parler. Mon Dieu, oui, cet enfant avait un père. Le compte-rendu des débats dit même négligemment : « c'était l'instituteur. » Et c'est tout. C'était l'instituteur; il avait donc sur la petite ouvrière de dix-neuf ans la supériorité de l'âge, du sérieux, et surtout, de l'instruction, avec tout le prestige dont sa fonction est entourée aux yeux du populaire. Etait-il marié? On peut espérer que non; en tous cas les chapitres de « l'histoire d'amour », puisque c'est ainsi que cela s'appelle, sont faciles à rétablir plus ou moins près du texte. C'est, sans doute, au cours des préparatifs de la cérémonie et dans les fêtes mêmes du couronnement qu'il faut les situer. L'instituteur est un peu la cheville ouvrière et l'ordonnateur des réjouissances en province. Celui-ci se trouva soudain mêlé à l'existence de la rosière noire. Elle était jolie. Il était homme. En faut-il plus pour que « l'amour » veille? Oui, peut être y fallait-il encore ce piment : l'idée de jouer un bon tour aux badauds, de mystifier les autorités laïques et religieuses, tout en cherchant une « aventure » agréable et sans lendemain. Hélas, cette misérable raison là s'est très vraisemblablement trouvée être le pivot de l'affaire qui devait transformer une fillette travailleuse (chacun s'accorde à le dire et c'est une vertu certaine) en une criminelle et peut-être en une dévoyée.

Comment, elle était seule à pleurer au banc des accusés? direz-vous, et la recherche de la paternité, pourquoi en avez-vous fait tant d'histoires si elle ne devait servir à rien?

Ah, voilà! C'est qu'il ne s'agit pas de correctionnelle mais de Cour d'assises, et que, Yvonne Multon eut-elle prouvé dix fois, par témoignages écrits et dépositions, que « l'instituteur » était le père de son enfant, qu'elle n'en serait pas moins accusée *seule* d'avoir supprimé celui-ci.

Pour *tous* les crimes on admet la complicité, pour tous, sauf pour celui-là où la complicité initiale est la plus certaine. Dans tout forfait, on pose en principe que la main qui exécute n'est pas plus coupable que la tête qui commande, l'infanticide seul, excepté.

Et l'hypocrisie de nos mœurs ne veut pas faire comparaître en accusé celui qui, ayant la moitié des devoirs — la moins dure! — et refusant de l'accepter, a donné à la coupable par son lâche exemple, le triste conseil de ne pas accepter sa propre part.

Tant que la morale restera unilatérale, le massacre des Innocents ne sera point seulement l'horrible péché des mères, et ce ne sera jamais une bouche maternelle qui aura proféré le : « Tue-le! »

Odette Bussard.

LES GRANDS CONGRÈS

Le Quinquennal du Conseil International des Femmes à Rome

Du 7 au 14 mai le Conseil International tient à Rome son assemblée quinquennale. C'est, nos lectrices le savent, surtout une assemblée administrative où la plupart des séances sont ouvertes seulement aux déléguées officielles des Conseils nationaux affiliés et dont le nombre est, pour chaque nation, limité à douze. Quelques séances de discussion publique sur des sujets choisis permettent cependant au grand public d'approcher et d'apprécier l'élite internationale réunie par le quinquennal.

Voici quelques-unes des résolutions du Congrès télégraphiées au *Journal* par son reporter à Rome, M. Fernand Hauser:

« Avec enthousiasme, le Congrès a adopté, aujourd'hui, une motion en faveur du principe de l'arbitrage international. Des congressistes demandent que les gouvernements s'engagent à essayer d'abord de la médiation dans les conflits internationaux, même quand les intérêts vitaux seraient en jeu. Ce vœu sera transmis par chaque conseil national au gouvernement de son pays.

« Le Congrès, après cela, a protesté avec énergie contre les traitements odieux dont les femmes sont victimes en temps de guerre et qui sont en opposition avec les lois internationales. Le Conseil a déclaré voir en cela un motif de plus pour soutenir de toutes ses forces les efforts faits en faveur de la paix et de l'arbitrage entre les nations.

« Le Congrès a décidé que le Conseil international adressera un appel à la prochaine conférence de La Haye pour la prier d'examiner quelles mesures internationales de protection pourrait être accordées aux femmes afin de mettre un terme aux actes de violence exercés envers elles, actes qui accompagnent toutes les guerres.

« Mme Avril de Sainte-Croix a lu ensuite son rapport sur les questions relatives à la traite des blanches. Ses conclusions en faveur de la surveillance des jeunes filles, de la répression de la traite, de la suppression des maisons spéciales et de la réglementation de l'égalité morale des deux sexes ont été adoptées.

La comtesse Zuth a fait adopter un vœu en faveur de la protection des oiseaux utiles à l'agriculture.

L'approbation du gouvernement Italien s'est manifestée envers le Congrès par une réception de la reine d'Italie aux membres du bureau et aux présidentes des sections.

« La reine, dit M. Hauser, a fait un accueil charmant aux congressistes, se plaisant à converser avec chacune d'elles, à leur parler de leur pays et à les féliciter de leurs travaux, dont elle approuve le caractère et le but élevés. »

Le Congrès a donné un résultat tout particulièrement intéressant pour la France. Nos lecteurs savent que *La Française* a dès son début déploré la place effacée faite d'abord aux Françaises dans les grandes Fédérations féministes internationales, le féminisme français y étant entré fort en retard sur d'autres pays. Ils se souviennent certainement du grand effort fait par notre journal en vue de favoriser la création d'une édition française de *Jus Suffragii*, par laquelle la France commençait à reprendre son rang dans l'*Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes*.

L'an passé le Congrès de Budapest de cette Fédération nous a donné la joie de voir Mme de Schlumberger nommée vice-présidente de l'Alliance.

Aujourd'hui, c'est dans le *Conseil International des femmes* que le Congrès fait au *Conseil national* Français la part à laquelle il a droit. Seule jusqu'ici, Mme Avril de Sainte-Croix y avait un rang d'honneur comme présidente de la Commission d'unité de la morale. Or, non seulement Mme le Dr Girard-Mangin devient présidente de la Commission d'hygiène, mais Mme Jules Siegfried, présidente du Conseil Français, a été promue vice-présidente du Conseil International. Mme Alphen-Salvador demeure secrétaire des séances. Nous nous félicitons de la brillante représentation que cette élection assure ainsi au féminisme français dans le bureau du Conseil International.

Grand Meeting suffragiste

Nous apprenons avec un vif plaisir que Mme de Witt-Schlumberger vient d'être désignée pour présider le meeting international du 15 mai organisé par l'*Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes* entre le quinquennal du C. I. F. et le grand Congrès public international organisé par le *Conseil National des Femmes italiennes*.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Revue du Mouvement International du Suffrage en 1913 et 1914

Nous sommes heureux de publier cet intéressant travail communiqué par Mme de Witt Schlumberger à une récente assemblée de l'U. F. S. F.

Si jamais il y eut dans le monde un mouvement important par son amplitude c'est bien celui du Suffrage féminin. Avant lui toutes les réformes et toutes les revendications étaient plus ou moins spécialisées, celui qui nous occupe a la spécialité de s'étendre, plus ou moins à la fois, dans le monde entier, et de gagner de proche en proche avec une grande rapidité.

Les femmes ne sont pas encore partout en plein travail, mais partout elles s'éveillent.

Il est vraiment émouvant de penser que l'avant dernier hiver, tout au nord de la Norwège, pendant ces jours qui sont des nuits, des femmes de Laponie couvertes de fourrures, se rendaient en traîneaux tirés par des rennes au milieu de la neige à des meetings, où elles allaient réclamer le droit de suffrage qu'elles ont depuis obtenu dans toute sa plénitude. Le même jour dans l'hémisphère sud, des femmes abritées du gros soleil par des ombrelles, et traînées dans des « rickshaws » se rendaient en foule à Prétoria dans l'Afrique du sud pour assister à des meetings ayant le même but que ceux des Lapones.

Ce fait n'est il pas frappant pour tous ceux qui savent voir et comprendre?

Ce qui l'est encore plus c'est le mouvement qui se manifeste en Orient dans ces pays qui paraissaient dormir et où il semble que le feu couve sous la cendre.

Mrs Chapman Catt, présidente de l'Alliance, qui a passé un an à faire le tour du monde pour y étudier la mentalité féminine suffragiste, nous a fait des récits qui sont reproduits dans une petite brochure « l'Eveil du féminisme en Orient. » Cette brochure se trouve au siège de l'Union française, 53, rue Scheffer (prix 10 c.). Au Caire une Société de femmes musulmanes s'est formée pour réclamer l'émancipation des femmes, et des professeurs hommes leur donnent des conseils. Partout on cherche à fonder des écoles pour les filles. Dans l'Inde les écoles se multiplient. A Bénarès existe une grande école où 1.200 garçons apprennent avec leurs études à moderniser leur ancienne religion, et partout aussi bien chez les Boudhistes que chez les Mahométans on annonce que c'est par une mauvaise interprétation des textes sacrés qu'on avait décrété la réclusion des femmes, mais que ce n'est pas un dogme religieux, la religion s'accordant très bien avec l'émancipation féminine.

Est-il un indice plus certain du développement des idées féministes dans le monde?

A Benarès 30 des jeunes gens de l'Ecole, pour hâter l'instruction des petites filles pour lesquelles on n'a pas encore assez d'écoles, ont imaginé de leur faire gratuitement des cours eux mêmes.

Une grande secte de l'Inde, les Bramahlamai, ont adopté le principe de l'égalité des droits pour les hommes et pour les femmes, trois journaux féministes sont publiés par des femmes, ou réclame à grands cris une Université pour femmes.

Avant de passer en revue les différents pays de l'Occident n'oublions pas qu'en Chine au moment de la dernière révolution dans la province de Canton, les femmes avaient obtenu le suffrage, et que 18 femmes députés (nommées par des femmes) avaient siégé dans les assemblées. La révolution ayant échoué, l'Assemblée a été dissoute.

Norvège. — Le suffrage politique complet a été obtenu par les femmes de Norvège en juin 1913. Elles possèdent aussi l'égalité dans la plupart des fonctions publiques.

La Norvège est le premier pays qui ait nommé une femme à un poste de diplomate. Mlle Henriette Hoegh, après avoir passé ses examens de droit international et d'économie politique, a été nommée premier secrétaire de la légation norvégienne à Mexico.

C'est en Norvège aussi que la question a été posée de savoir si les femmes pouvaient entrer dans la marine marchande. Après examen de la question, la réponse a été que rien ne s'y opposait si elles avaient passé les examens nécessaires.

A Christiania pour la première fois une femme, Mme Randa Blehr, a été nommée présidente du jury où les femmes siègent depuis longtemps déjà.

Danemark. — Le Danemark a vu passer à sa Chambre-Haute l'amendement à la Constitution donnant aux femmes le suffrage politique. Cet amendement doit encore être voté par la Chambre-Basse en 1915.

A Copenhague la veuve d'un médecin, Fraü von Banditz, a passé les examens de l'École Navale et reçu le diplôme de capitaine. Elle a réussi à obtenir un poste et a pris le commandement d'un steamer de 3.000 tonnes qui se rend dans les ports d'Angleterre et de Russie.

Allemagne. — Nous pouvons constater une légère amélioration de l'opinion du Reichstag par le fait que la pétition présentée annuellement pour le suffrage des femmes, rejetée jusqu'ici sans examen, a été cette année recommandée à l'examen du chancelier.

Nous lisons aussi dans le *Dresden Angeizer* que la Chambre bavaroise a admis le suffrage des femmes dans les Commissions chargées des litiges du commerce et de l'industrie, ainsi que dans les Chambres de commerce.

Angleterre. — La situation n'a pas beaucoup changé en Grande-Bretagne; cependant nos sœurs anglaises ne sont nullement découragées; elles persistent à demander au Gouvernement de présenter lui-même une loi accordant le suffrage aux femmes.

Les lois présentées par des membres individuels ont peu de chance de succès à la Chambre des Communes. Il y a, paraît-il, dans le Ministère, 30 suffragistes contre 13 antisuffragistes. Tout l'effort doit donc tendre à faire prévaloir la volonté de la majorité sur celle de la minorité.

Pour atteindre ce but, l'Union Nationale des Sociétés de Suffrage ne négligera aucun moyen et tentera tous les efforts.

L'été dernier, l'Union Nationale avait organisé un grand pèlerinage suffragiste partant des différents points de l'Angleterre, de l'Ecosse et du Pays de Galles pour aboutir à Londres. La plupart des pèlerines firent la route à pied, et tout le long du chemin, à toutes les étapes, avaient lieu des distributions de brochures, des meetings et des discours.

Là où les antisuffragistes n'avaient pas précédé les « pèlerines », l'accueil était généralement favorable, et les applaudissements chaleureux. Partout et toujours pourtant il fallait répéter que le pèlerinage était « constitutionnel » et non « militant ». La crainte des suffragettes violentes était manifeste.

Toutes les voyageuses se rencontrèrent au retour à Londres, à Hyde Park, dans un meeting immense et un enthousiasme contagieux.

Italie. — Le Suffrage universel a été donné aux hommes en 1913. Le Président du Conseil a déclaré qu'il se retirerait si on le donnait aux femmes qui ont pourtant mené campagne. Le roi Victor Emmanuel serait favorable, dit-on, au suffrage des femmes.

Hollande. — Le nouveau Ministère et la Reine ont promis un projet de révision de la constitution, donnant le Suffrage universel aux hommes, et retranchant tous les articles qui pourraient empêcher l'extension du suffrage aux femmes.

Amérique. — Le Bureau National des Etats-Unis annonce que sept nouveaux Etats donneront probablement le suffrage aux femmes en 1914. Dans le Nevada, Northand, South, Dakota, Momtana, les Chambres l'ont voté; le projet doit encore passer au référendum des électeurs en automne 1914. Le Missouri, Nebraska et Ohio sont en instance devant les Chambres.

Le grand *Conseil des électrices* des dix Etats suffragistes a adressé au Congrès qui gouverne les Etats-Unis, une demande de changement de la constitution pour accorder le suffrage à tous les Etats encore non suffragistes au lieu de mener la bataille dans chaque Etat.

Il fallait, pour que la chose fût possible, qu'un certain nombre d'Etats l'eût donné auparavant. La Commission fut très bien reçue par le Congrès.

En juin 1913 l'Illinois a donné aux femmes le suffrage municipal, cantonal et national. Les femmes peuvent donc élire le Président des Etats-Unis mais elles ne possèdent pas encore le suffrage politique.

On a annoncé dans les journaux que le Canada avait donné le suffrage municipal aux femmes, mais le Bureau central de l'Alliance à Londres nous écrit que c'est une erreur. Il s'agit d'une enquête auprès des électeurs pour savoir s'il serait désirable de donner le suffrage municipal, mais il ne s'agit pas encore d'un vote définitif.

Il est fort intéressant de connaître les différentes fonctions que les femmes occupent en Amérique.

Dans tous les Etats suffragistes elles peuvent être juges de paix. Il y a naturellement beaucoup de femmes dans les fonctions éducatrices, et dans le Colorado, le Wyonning, le Washington et l'Idaho, des femmes sont à la tête de l'Instruction publique. A Chicago une femme, Mrs Ella Young, est depuis plusieurs mois inspectrice générale supérieure des Ecoles.

A New York une femme, *Dr Bement Davies*, vient d'être nommée directrice de toute l'administration pénitentiaire de la Ville de New York. Elle était auparavant directrice d'une grande prison, maintenant 5.000 prisonniers de différentes sortes de prisons seront sous sa direction.

Sa nomination a été bien accueillie et c'est la première femme qui ait fait partie du Cabinet du Maire de New York.

C'est une femme encore, Miss Julia Lathrop, qui avait été mise par le Président Taft à la tête du « Bureau » Fédéral de protection des enfants, et malgré toutes les luttes politiques, le Président Wilson l'a maintenue à son poste.

Les agentes de police sont de plus en plus nombreuses en Amérique. Vingt villes les emploient aux Etats Unis et au Canada. Los Angeles, en Californie, a été la première ville qui en ait fait l'essai et son exemple a été suivi par Chicago, Toronto, Ontario et d'autres encore.

Chicago a nommé dix femmes employées de police; six d'entre elles sont mariées. Elles sont dirigées par un Comité de trois femmes représentant la Ligue protectrice de l'enfance, la Ligue catholique et la Ligue de charité juive. Elles ont comme mission principale la surveillance des salles de bals, des parcs, des bateaux d'excursions, des gares et des bains publics. Ces femmes s'en acquittent fort bien, elles recueillent des informations de valeur et protègent les enfants, les jeunes filles et les femmes.

Leur rôle est plutôt celui d'agentes un peu supérieures, que de simples représentants de la force civique, et si une résistance physique leur est opposée un coup de sifflet amène sur le champ des agents inférieurs qui ont vite raison des poings ou des gourdins des coupables.

On s'accorde à reconnaître que les moyens de persuasion et de haute moralité qu'elles emploient pour ramener beaucoup de malfaiteurs dans le bon chemin, ont eu des résultats infiniment meilleurs que le régime des punitions, et qu'elles ont pourtant toute la fermeté nécessaire pour se faire obéir au besoin.

Citons pour l'Etat de Washington une loi nouvellement votée et d'une importance particulière.

Parmi les griefs dont se plaignent les femmes, l'un des plus importants est l'impossibilité légale de forcer les maris paresseux à remplir leur devoir, de soutenir leur famille. On a fait passer dernièrement, dans l'Etat de Washington, une loi qui remédie à ce mal.

L'Etat obligera tout homme coupable de délaisser sa famille à travailler, lui procurera du travail et donnera le salaire de cet homme à sa femme et à ses enfants.

Finlande. — Aux élections de la Diète, en juillet 1913, un nombre de femmes plus considérable que jamais a été élu; 21 députées ont pris place parmi les hommes, les femmes électrices commençant à se rendre compte que les femmes députés représentent plus exactement les intérêts des autres femmes et les comprennent mieux.

Congrès de Budapest. — Je ne voudrais pas terminer cette sommaire revue internationale sans dire un mot du beau Congrès de l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes, qui a eu lieu à Budapest, en juin 1913.

2.800 personnes avaient adhéré, ce qui est un nombre très considérable pour un Congrès. 26 pays affiliés y étaient représentés, et le premier pays d'Orient qui soit entré dans l'Alliance, la Chine, avait envoyé son adhésion.

En même temps que notre Congrès, et dans la même ville, avait lieu le Congrès des Ligues d'hommes pour le Suffrage des femmes, pour bien montrer combien l'entente est cordiale et entière entre les femmes qui demandent le suffrage et les hommes qui veulent les aider à l'obtenir.

Le Congrès de l'Alliance a voté la création d'un Bureau central de l'Alliance, accompagné d'un Bureau d'information. On a choisi Londres comme étant au centre des nouvelles et du mouvement suffragiste.

Le bulletin mensuel international *Jus Suffragii* est maintenant publié au Bureau central (adresse Miss Sheepshanks, 7, Adam Street, Londres). L'édition française est toujours éditée à Paris, grâce au dévouement de traductrices bénévoles (adresse, 34, rue Raynouard, Paris).

Cette administration nouvelle de l'Alliance nécessitait un appel de fonds, et rien ne prouve mieux la vitalité du mouvement féministe que la manière dont les congressistes répondirent à la demande de la présidente Mrs Catt; 60.000 francs furent souscrits à verser en deux ans pour les dépenses de l'Alliance.

Un amendement à la constitution de l'Alliance ayant augmenté le nombre des membres du *Bureau de Direction* de l'Alliance, les membres suivants furent nommés :

Présidente : Mrs Chapmann Catt, Etats-Unis.

Vice-présidentes : Mrs Fawcett (Angleterre; Mlle Furnhjelm, Finlande; Frau Lindemann, Allemagne; Mme de Witt-Schlumberger, France.

Trésorière : Mrs Stanton Coil, Angleterre.

Deuxième trésorière : Mlle Bergmann, Suède.

Secrétaires correspondantes : Miss Macmillan, Ecosse; Mme Rosika Schwimmer, Hongrie.

Secrétaires de séance : Mrs Mac Corminck, Amérique; Frau Marie Strith, Allemagne.

de Witt-Schlumberger
Présidente de l'U. F. S. F.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

COMMUNICATIONS DU COMITÉ CENTRAL

Entente des Sociétés pour la reprise du rapport Buisson sur le projet de loi Dussaussoy

La Française a publié dans son dernier numéro l'appel de plusieurs sociétés suffragistes en vue d'une entente sur l'action parlementaire dès la rentrée des Chambres. Il serait, en effet, tout à fait néfaste que les sociétés féministes agissent chacune de leur côté et recommencent l'une après l'autre les démarches auprès des parlementaires. Un certain nombre de sociétés féministes nous ont déjà répondu et une réunion aura lieu prochainement pour régler ensemble les modes d'action.

Cette entente des sociétés dans les « grandes occasions » nous paraît indispensable, et rien n'est plus simple que de la réaliser. Par contre un projet conçu après le nôtre par une société féministe *La Ligue pour le Droit des Femmes*, ne nous paraît pas sans dangers : il s'agit d'une Fédération permanente des Sociétés ayant le suffrage des femmes à leur programme.

Au premier abord cette Fédération paraît souhaitable : unir ensemble toutes les forces suffragistes, n'est-ce pas donner à l'opinion l'impression d'un bloc imposant et respectable?

Mais si l'on étudie de près la question, on voit les graves inconvénients que cette idée comporte.

Tout d'abord comment sera composée cette Fédération?

Voici la liste proposée à cet effet dans *Le Journal* :

Conseil national des femmes françaises, Union française pour le suffrage des femmes, Ligue d'électeurs pour le suffrage des femmes, Ligue nationale pour le vote des femmes, le Suffrage des femmes, Union fraternelle des femmes, Groupe français d'études féministes, Fédération féministe universitaire, Fédération féministe du Sud Est, Groupe des femmes socialistes, Association des étudiantes, Syndicats féminins, Associations des anciennes élèves des lycées et des écoles primaires supérieures, loges mixtes, Ligue des droits de l'homme, Fédération de la libre pensée, Alliance nouvelle, Société des fêtes civiles, Union des Jeunesses républicaines, Union des Jeunesses laïques, Comité des dames de la mission laïque, Ligue nationale antialcoolique, Sociétés pacifistes, Groupe des étudiants socialistes.

On n'exclut pas du reste les autres groupements féministes, mais ceux-là seront conviés.

Eh bien, à notre avis un grand nombre de ces associations ne pourront pas donner leur adhésion soit qu'ils fédèrent déjà des groupements, soit que leurs statuts le leur interdisent.

De plus le choix fait est assez partial; la Fédération pourrait s'appeler « la Fédération des gauches » si le titre n'appartenait déjà à un groupement politique n'ayant que de lointains rapports avec ce projet.

Ainsi donc le suffragisme aurait « une couleur », et il éloignerait de lui les éléments modérés et même de droite qui ne se sont point montrés jusqu'ici hostiles à notre cause : notre ami M. Louis Marin et M. Andrieux auraient une certaine difficulté à agir dans ces conditions.

Pourquoi ne pas rester entre sociétés d'action purement féministes? ou alors pourquoi ne pas faire appel aux 160 sociétés du Conseil national des femmes françaises. De plus qui dirigerait cette Fédération? qui agirait en son nom? Jusqu'à présent un groupe s'est donné des pouvoirs à lui même : cela n'est pas suffisant.

Enfin il existe plusieurs méthodes suffragistes : l'une consiste à demander d'abord les droits municipaux à titre de première étape — la seconde qui exige tous les droits d'un coup, et dont les adeptes n'hésitent pas à traiter les autres avec colère et mépris. C'est en général les dernières arrivées au suffrage qui sont les plus radicales : elles sont pleines d'enthousiasme et d'inexpérience : elles ne connaissent le mouvement qu'à travers leurs impulsions; et déjà se dessinent à Paris les deux catégories : « suffragistes » et « suffragettes ». Eh bien, dans la Fédération projetée, que fera-t-on? Quel méthode emploiera-t-on? En temps ordinaire il n'est nul besoin de se réunir : chaque société répond à un public différent : qu'on agisse donc chacun de son côté. Et pour les grandes manifestations, nous préférerions que seules se réunissent les sociétés féministes, et non les groupements d'une couleur plus ou moins politique, plus ou moins religieuse ou anti-religieuse.

Que la Ligue des Droits de l'Homme, les Jeunesses Républicaines et Laïques travaillent avec nous : rien de mieux; l'épreuve a déjà été très heureusement faite... mais si elles entrent dans la Fédération projetée, il faudrait alors, pour prouver notre neutralité, s'adresser aux groupements de droite : action libérale, jeunesses catholiques, etc... : cela ne nous paraît ni pratique, ni possible, ni désirable.

A l'heure actuelle une grande fédération féminine acceptée par tous existe : c'est le Conseil National des Femmes Françaises; ce Conseil a une section du suffrage qui, si elle agissait, devrait être le centre de ralliement des déléguées suffragistes.

A quoi bon former une autre Fédération, et dans des conditions infiniment moins favorables? Un essai de ce genre a été tenté vers 1886, nous a déclaré Mme Marya Chéliga, une des féministes les plus expérimentées et les plus documentées, et il a échoué. C'est pourquoi jusqu'au jour où la section du suffrage du Conseil National des Femmes nous convoquera pour les grandes manifestations, nous pensons qu'il est préférable de se réunir en petit Comité d'entente, comme nous l'avons déjà fait en 1910, et comme nous allons le faire avant la rentrée des Chambres.

C. L. Brunshvicg.

Signalons un fait encore pour montrer un inconvénient de la Fédération projetée. Nous voyons sur la liste des sociétés indiquées pour être convoquées : la Fédération Féministe du Sud Est. Or cette Fédération est composée surtout de groupes de l'U. F. S. F. et de la F. F. Universitaire; et ces groupes ne sont affiliés à la F. F. S. E. qu'en tant que *Société régionale*, autrement leurs statuts ne permettraient pas d'en faire partie. La Fédération Féministe du Sud-Ouest qui s'organise est dans le même cas et ne pourrait pas davantage donner son adhésion à une Fédération générale, les groupements de l'U. F. S. F. ne pouvant être représentés dans un mouvement d'ensemble que par leur Comité Central.

Si cette idée de Fédération a une suite, le Comité de l'U. F. S. F. ne prendra en tous cas aucune décision définitive avant le Congrès de Lyon.

***

Vente antialcoolique. Comptoir de l'option locale

Le comptoir de l'U. F. S. F. a obtenu le 11 mai un grand succès. La recette s'est élevée à 4.200 francs, soit plus de 2.000 francs pour l'Union.

Nous adressons ici tous nos remerciements aux aimables vendeuses, et tous nos remerciements aussi à nos amies qui nous ont aidées à garnir notre comptoir. Plusieurs groupes avaient répondu à notre appel en nous envoyant des poupées habillées dans le costume régional. Ces poupées ont eu beaucoup de succès et nous espérons que l'année prochaine tous les groupes suivront ce bon exemple. En indiquant le groupe de l'Union qui nous fait l'envoi, cela fait en même temps ressortir l'étendue de notre propagande; et puis, il faut bien l'avouer, nous aimons sentir que dans les manifestations de l'Union, tous et toutes sont avec nous.

***

L'Union française pour le Suffrage des Femmes a envoyé la circulaire suivante aux groupes et aux délégués des départements où les Conseils généraux n'avaient pas encore pris parti pour la question suffragiste.

Paris, 7 mai 1914.

Chère Madame,

La session des Conseils généraux, qui s'ouvre le 18 mai, nous semble une occasion excellente pour faire émettre un vœu suffragiste par le Conseil général de votre département.

Nous vous serions donc obligées de vouloir bien d'*urgence* :

1° Rédiger une pétition, en adoptant le texte ci-joint ou en le modifiant; puis de l'adresser le plus tôt possible au Président du Conseil général, soit à son domicile personnel, soit à la préfecture;

2° Faire dactylographier ou polygraphier cette pétition et en envoyer un exemplaire individuellement à tous les conseillers généraux et aux journaux du département. (Nous envoyer également un exemplaire);

3° *Voir à ce sujet quelques conseillers généraux.*

Vous voudrez bien nous tenir au courant de vos démarches et du résultat obtenu.

Croyez, chère Madame, à nos sentiments très cordiaux.

Pour le Comité central :
La Secrétaire générale
C. L. Brunschvicg

A cette lettre était joint un modèle de pétition que nous mettons très volontiers à la disposition des groupements féministes qui nous en feront la demande.

CONGRES DE LYON

Les groupes, sociétés affiliées et délégués de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes ont reçu la lettre suivante :

Chère Madame,

Nous vous serions reconnaissants de nous faire savoir le plus tôt possible — en tous cas avant le 20 — quels seront vos délégués au Congrès de Lyon.

Nous espérons qu'une ou plusieurs personnes de votre Groupe pourront vous représenter, et nous le souhaitons d'autant plus vivement que nous attachons à ce Congrès un intérêt tout particulier. Il y a en ce moment dans le mouvement suffragiste deux courants dangereux : la cause devenant populaire, des multitudes de ligues s'organisent, dirigées par des personnes plus ou moins qualifiées. Il est nécessaire que l'opinion publique ne s'y trompe pas, et il faut que notre Congrès de Lyon prouve ce qu'est le suffragisme sérieux et méthodique, tenace, mais raisonnable. Nous représentons en France la grande Fédération Internationale et nous devons penser à la responsabilité que cet honneur nous impose. De plus, ce Congrès coïncidera avec la rentrée des Chambres et il est tout à fait nécessaire qu'un mouvement de l'opinion se produise alors en notre faveur. C'est pourquoi nous devrons être nombreux; c'est pourquoi surtout nous devrons donner l'impression d'une Assemblée travaillant avec une même âme pour le but commun. Le succès de l'Union n'est pas sans avoir causé quelque envie : ne nous laissons pas atteindre par des diversions possibles, et pensons avant tout que notre attitude sera jugée et commentée.

Le programme du Congrès paraîtra dans la prochaine *Française* : le groupe Lyonnais y joindra les indications pratiques concernant le séjour à Lyon (distractions, visites aux œuvres sociales, etc.) le secrétariat de Paris ne saura rien de plus que ce qui sera dans *La Française*. Nous n'avons pas encore de réponse pour le demi-tarif demandé sur le réseau du P. L. M. *La Française* vous tiendra au courant et vous donnera tous les renseignements.

Pour faciliter notre travail, nous vous serions obligés de nous faire parvenir vers le 20 mai, en même temps que la liste de vos délégués, le vote de votre groupement concernant :

1° Le comité central;

2° La commission de contrôle.

Veuillez vous reporter aux indications données dans notre circulaire du 27 avril.

Rappelez-nous en même temps sur la feuille de vote, à combien de voix vous avez droit à raison de 1 voix par 25 membres et fraction de 25 membres pour les groupes — à raison de 1 voix par société affiliée.

Croyez, Chère Madame, à nos sentiments les meilleurs.

C. L. Brunschvig.
Secrétaire générale de l'U. F. S. F.

Prière aux déléguées régionaux de l'U. F. S. F. de nous faire savoir avant le 20 mai s'ils viendront à Lyon, afin de leur réserver des mandats dont les groupes pourraient confier la disposition au Comité Central s'ils n'étaient pas représentés par un de leurs membres.

Communiqués du Groupe Lyonnais

L'époque fixée pour le Congrès de l'U. F. S. F. approche rapidement. Nous donnerons dans *La Française* tous les détails que nous pensons être utiles aux congressistes (Pour renseignements s'adresser à Mme Blache-Calzan, 45, Franklin, Lyon, secrétaire générale du Groupe lyonnais). Rappelons que l'Union a obtenu, pour la tenue de ce congrès, une subvention de 500 francs de la Municipalité lyonnaise. Il est donc désirable que les groupes envoient des délégués en nombre aussi grand que possible.

Samedi 30 mai 1914, 8 h. 1/2, soir. — Meeting féministe sous la présidence de Mme de Schlumberger. Nous indiquerons dans *La Française* du 23, les questions traitées et les noms des orateurs inscrits.

Dimanche 31 mai, 9 heures du matin. — 1° Promenade à l'Exposition; 2° Visite à l'orphelinat municipal, aux restaurants municipaux des mères nourrices, etc. (Elles auront lieu sous la conduite de Mmes Cénet, économe de l'orphelinat, et des directrices des restaurants de mères nourrices, Mmes Savy, Rozier, Noailly, adhérentes à l'U. F. S. F.)

Les personnes qui désireraient visiter la ville, ses musées, etc., pourront le faire sous la conduite de plusieurs adhérentes du Groupe lyonnais qui ont offert leur concours (La visite du Musée des Tissus offre le plus grand intérêt).

A 2 heures — Séance du Congrès (pour l'ordre du travail, les heures de séance, etc., se reporter au bulletin de l'U. F. S. F. de mars 1914).

A 6 heures. — *Banquet suffragiste* (prix : 4 francs) à la brasserie Dupuis, à la Croix-Rousse. Le banquet sera présidé par *M. Herriot, maire de Lyon, sénateur du Rhône*. (En raison du nombre de banquets servis ce jour-là dans le même établissement, nous devons fournir le jeudi *28 mai* au plus tard, le nombre exact des convives. Les personnes qui désirent assister à ce banquet, sont priées de retirer leur carte avant la date fixée et de s'adresser directement à Mme Savy, 5, rue Raymond, Lyon Croix Rousse.

Lundi matin et après-midi. — Séances du Congrès.

Lundi à 6 heures du soir. — Réception à l'Hôtel de Ville.

Les séances du Congrès auront lieu salle des *Réunions industrielles, Palais de la Bourse*.

De la gare de Perrache : prendre les tramways Perrache-Brotteaux ou Perrache-Cusset.

De la gare de Vaise : prendre le tramway Villeurbanne-Gare de Vaise.

Arrêt : Place des Cordeliers.

Le mardi, visite de la Ville, des monuments, etc. Ajoutons que la « Paix par le Droit » tiendra en même temps que le nôtre un Congrès à Lyon. Des réunions publiques auront lieu le vendredi (le samedi nous a été réservé), les dimanche, lundi, mardi. Au nombre des orateurs citons : Séverine, Ruyssen, Godart, député du Rhône (qui fut envoyé en mission dans les Balkans par la fondation Carnegie), Sembat, d'Estournelles de Constant, Delaisi, Giretti, député italien, Quidde, député bavarois, etc.

Les Congressistes de l'U. F. S. F. pourront assister ainsi le soir à des réunions extrêmement intéressantes.

Hôtels

Nous prions les congressistes de s'adresser directement aux établissements dans lesquels ils voudraient s'installer. Un certain nombre de propriétaires d'hôtels auxquels nous nous sommes adressés nous ont indiqué leurs prix.

Avis important : Retenir *sa chambre huit jours d'avance* — dans les hôtels ou chez les particuliers que nous indiquons — se réclamer du groupe lyonnais de l'U. F. S. F.

Hôtels. — 1° *Hôtel des voyageurs* et restaurant, 17, place Carnot, en face la gare Lyon-Perrache (Marin-Laflèche, propriétaire, — téléphone 52-94); 4 francs par chambre, nourriture 9 francs.

2° *Hôtel de Bourgogne* (Bouquerod, Désiré, propriétaire), 3, rue Delandine, angle cours du Midi, près la gare Lyon-Perrache; 3 ou 4 chambres de 4 à 6 francs.

3° *Café-Hôtel des Variétés* (Louis Rosset), 36, avenue Berthelot; chambres à partir de 3 francs.

4° *Moderne Hôtel des Facultés* (A. Mallard, propriétaire), éclairage électrique, etc., etc., 104, rue Sébastien-Gryphe; chambres depuis 3 et 4 francs par jour (40 chambres).

5° *Grand Hôtel de Russie*. Garage pour automobiles, ascenseur, etc., — téléphone interurbain, 20-19. Humbert, propriétaire, correspondant du Touring-Club de France et Etranger (adresse télégraphique, Hôtel Russie-Lyon), chambres à partir de 3 francs.

6° *Hôtel de la Couronne*, tenu par L. Donceux, place du Pont, entrée, 2, Grande-Rue Guillotière; chambres remises à neuf, électricité. Man spricht Deutsch. — téléphone, 33-48. 1 chambre 3 francs (1 ou 2 chambres); chambres à 2 lits, 6 francs (10 à 15 personnes).

7° *Hôtel F. Mourdon*, 16, Cours Gambetta, 4 chambres à 6 francs par jour.

8° *Hôtel de la Jeune France*, 49, Grande-Rue de la Guillotière; 3 à 4 chambres, 5 francs par jour.

9° Notre camarade Djénane nous recommande, pour l'avoir jugé personnellement, l'*Hôtel Terminus Brotteaux*, 97, boulevard du Nord, à deux pas de la gare des Brotteaux, auto-garage, station tramways voisine, — téléphone 31-98, Bouvier-Théry, propriétaire; chambres en temps ordinaire, 2 fr. 50, à 1 lit. (On peut considérer que le prix est d'au moins 4 francs pendant la période de l'exposition.)

Djénane a été parfaitement satisfaite de la cuisine simple, familiale, du confort de l'établissement, de la bonne grâce et de l'affabilité des propriétaires.

Enfin, nous connaissons un certain nombre de chambres garnies qui pourraient être louées par les congressistes :

1° Chez Mme Dorieux, 4, rue de la Lône; chambre 5 francs par jour;

2° Chez M. Ducros, 12, rue P. Blanc; chambre 3 francs par jour;

3° Chez Mme Boisson, 27, rue de Crimée; chambre 3 francs par jour;

4° Chez Mme Aunais, 9, avenue Berthelot; chambre 5 francs par jour;

5° Chez M. Dumollard, 133, rue Sébastien-Gryphe; chambre 3 francs par jour;

6° Chez Mme Trolliet, 82, rue Pasteur; chambre 5 francs par jour.

Nota. — L'Exposition a lieu dans la partie sud de la ville (rive gauche du Rhône). Mais l'accès en est beaucoup plus facile et plus agréable par la rive droite du fleuve. Les hôtels indiqués ci-dessus sont par ordre de proximité de l'Exposition : 1° hôtel de Bourgogne (devant lequel passent de nombreux tramways) : 2° l'hôtel des Voyageurs (très bien desservi) : 3° hôtel des Variétés.

L'hôtel de Russie est le plus voisin du Congrès, mais en réalité la salle des réunions industrielles où a lieu le Congrès est très centrale, et la place des Cordeliers est le point de croisement d'une quantité de lignes de tramways. Communications faciles.

Voyage. — Nous informons les membres de l'U. F. S. F. que des démarches ont été faites en vue d'obtenir une réduction sur le prix du voyage des congressistes. Nous ferons connaître le résultat de ces démarches dès que nous le pourrons.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — **Exposition internationale urbaine à Lyon.** — A l'occasion de l'Exposition internationale urbaine de Lyon, la durée de validité des billets d'aller et retour délivrés du 25 avril au 31 octobre 1914 pour Lyon est portée uniformément à 15 jours (dimanches et fêtes compris).

Il est rappelé que les billets d'aller et retour sont émis pour Lyon par toutes les gares des réseaux P.-L.-M., Est Orléans et Midi et par un certain nombre de gares des chemins de fer de l'Etat (ancien réseau).

Les voyageurs en provenance des gares du chemin de fer du Nord, des gares des chemins de fer de l'Etat (nouveau réseau), et de celles des gares des chemins de fer de l'Etat (ancien réseau), qui ne délivrent pas normalement des billets d'aller et retour directs pour Lyon, bénéficient néanmoins du même avantage; le coupon de retour du billet qu'ils ont pris suivant leur provenance, soit pour Paris, soit pour un point de transit Nord-Est ou P. O., P. L.-M., est rendu valable 15 jours sur justification qu'ils ont utilisé sur le réseau P.-L.-M. un billet d'aller et retour pour Lyon. Cette justification leur est remise à leur entrée sur le réseau P.-L.-M.

Cette durée exceptionnelle de validité de 15 jours (sauf celle des billets délivrés par les gares du réseau de l'Est) peut être prolongée à deux reprises de 8 jours (dimanches et fêtes compris), moyennant le paiement pour chaque prolongation d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet direct ou des billets soudés.

Enfin la faculté d'arrêt de 24 heures accordée aux porteurs de coupons de retour de billets délivrés pour un parcours simple de 400 kilomètres, sera portée à 4 fois 24 heures, lorsque, pendant la durée de l'Exposition, les voyageurs porteurs de coupons de retour remplissant la condition de parcours exigée et établie via Lyon, voudront user, à Lyon, de cette faculté d'arrêt.

GROUPE DE PARIS

La campagne électorale

Le groupe de Paris avait organisé en cette dernière semaine d'élections six réunions dans les arrondissements où il y avait ballottage : le 5e, le 10e, le 12e, le 14e, le 15e et le 18e. Toutes ont parfaitement réussi grâce à nos dévouées secrétaires d'arrondissement qui, ayant déjà assumé un grand travail dans la première quinzaine électorale, ont accepté avec bonne grâce ce surcroît de fatigues et d'efforts.

Les mêmes oratrices et orateurs que la semaine précédente ont défendu la cause du suffrage féminin qui semble, il faut bien le dire, gagnée devant l'opinion. Malgré l'appel à la contradiction, on ne trouve personne avec qui discuter. Et ce ne sont pas seulement des convertis qui forment le public. L'autre soir, un monsieur déjà âgé me dit, après avoir entendu Mlle Sommer et moi, qu'il était venu hostile au suffrage féminin, mais qu'il s'en retournait favorable à nos idées, convaincu que seules nous pourrions lutter efficacement contre l'alcool.

Le même soir, un auditeur se décida à déclarer que les femmes devraient plutôt s'occuper de « leur bercail ». On l'invita à monter à la tribune... il tourna du côté opposé et prit la porte, poussé par sa femme qui pensait évidemment qu'il n'avait aucune bonne raison à nous opposer.

Et quelqu'un qui suivit plusieurs réunions me disait que s'il avait craint un moment des publics gouailleurs, venus uniquement pour s'amuser, il était, au contraire, frappé de l'attention émouvante des auditoires les moins préparés à nos idées. Les femmes à

qui nous montrions leurs misères et le moyen d'y remédier, semblaient heureuses de voir les idées confuses en leurs cerveaux exprimées par les orateurs de l'Alarme et de l'Union. Elles écoutaient avec passion, semblant se dire : « Enfin ! voilà le remède aux maux dont nous souffrons et dont la famille souffre avec nous ! »

Une ou deux fois, nous avons rencontré des féministes impatientes qui semblaient dédaigner le vote municipal que nous demandons parce que nous *pourrons* l'obtenir à bref délai. Nous avons encore entendu traiter ce droit de suffrage pourtant universel avec un dédain vraiment exagéré « d os à ronger ». Nous ne pouvons mieux faire que de nous rappeler l'immensité de la tâche bienfaisante qu'il nous permettrait d'accomplir et de prier les impatientes de méditer le sort du lièvre de La Fontaine et le conseil du fabuliste :

« Ne soyons pas si difficiles !
Les plus accommodants, ce sont les plus habiles.
On hasarde de perdre en voulant trop gagner.
Gardez vous de rien dédaigner. »

***

Voici à titre documentaire le texte de l'ordre du jour qui fut voté dans nombre de nos réunions et dont nous saurons nous servir quand il en sera temps :

Les électeurs et les futures électrices réunis le... demandent au Parlement : 1° le vote immédiat de la proposition de loi qui accordera aux femmes le droit de vote municipal et cantonal ; 2° des mesures énergiques contre l'empoisonnement de la race française par l'alcoolisme.

***

Et il m'est très agréable de terminer ce rapport complémentaire en remerciant vivement de leur excellente besogne nos candidats, les orateurs, et les oratrices et les secrétaires d'arrondissement, surtout peut-être celles ci qui avaient la tâche ingrate de l'organisation sans avoir toujours en même temps celle, plus agréable, de convaincre les publics qu'elles avaient réunis.

La secrétaire générale,
Pauline Rebour.

GROUPE LYONNAIS

Le Groupe lyonnais de l'U. F. S. F. tenait samedi, 28 avril, son Assemblée générale, salle du Grand amphithéâtre du Palais des Arts, sous la présidence de Mlle Fraisse, membre du Comité, Mme Testu, secrétaire-adjointe, remplaçant Mme Blache-Calzan, malade, donne quelques renseignements sur le Congrès. On procède à l'élection des membres du Comité central. Mlle Pellat-Finet, secrétaire générale de la Fédération féministe du Sud-Est, rapporteur du Groupe lyonnais sur la question de l'intervention de l'Union dans les conflits économiques, mise à l'ordre du jour du Congrès, donne quelques explications sur le titre de cette question et donne lecture de son rapport en faisant voter les points suivants :

Le droit au travail et à l'enseignement professionnel pour les femmes.
L'égalité de salaire à travail égal.
Le droit à l'organisation sociale.
Action ouvrière.
Aide féministe par la propagande.

Après avoir voté ces points et l'ensemble du rapport, on décide la création d'une caisse féministe de secours pour laquelle on fait, en fin de séance, une collecte qui produit la somme de 14 francs.

Des explications sont faites au sujet du vote du *Journal* et un grand nombre de bulletins sont distribués.

GROUPE DE L'HERAULT

La campagne suffragiste dans l'Hérault a été activement menée entre le 26 avril et le 3 mai. On n'avait pas pu, avant le 26 obtenir une salle de conférences; toutes étaient retenues par les candidats.

Le 2 mai seulement, Mme Bérard, présidente du Groupe, a fait devant un public de 800 personnes, une conférence très entraînante sur le vote des femmes.

A la suite de la conférence on a recueilli, pour Montpellier seulement, 958 suffrages.

Il a paru intéressant de savoir quelles sont les catégories de femmes qui ont voté.

Voici les résultats de l'enquête qui a été faite par le Comité de l'Hérault. On avait séparé les électrices en 4 catégories :

Sans profession,
Professions libérales,
Commerçantes,
Ouvrières et employées.

Chaque catégorie a fourni, à quelques unités près, le quart des votantes :

Femmes sans profession : 286 sur 958;
Professions libérales : 264;
Commerçantes : 201;
Ouvrières et employées : 207.

Ce résultat a paru très satisfaisant au Comité, parce qu'on avait affirmé que les intellectuelles seules voteraient.

Le Groupe de l'Hérault félicite les organisateurs du « Vote d'essai » pour le brillant résultat obtenu et les remercie pour avoir permis aux femmes de faire connaître leur volonté.

Le Comité.

GROUPE DE LA DROME

Avant la campagne électorale, notre Groupe avait répondu à l'appel de divers groupements antialcooliques de Valence et, avec la *Ligue de la Moralité* et la *Ligue des Droits de l'Homme* jointes à ces groupements, avait formé une Fédération antialcoolique, qui, aidée par l'*Alarme*, fit active campagne de presse, d'affichage, etc., parallèlement à l'action féministe.

Notre Groupe a eu son candidat dans chacune des cinq circonscriptions de la Drôme. Des affiches de l'Union et des papillons ont été posés dans les chefs-lieux de canton.

Comme il y a ballottage dans toutes les circonscriptions, un deuxième affichage a été fait à Valence, Romans, Montélimar, Die et Nyons. Nous avons pu ainsi placer environ 300 affiches dans les cadres réservés à nos candidats qui se sont désistés avant le premier scrutin en invitant les électeurs à donner leurs voix aux candidats qui ont promis de défendre notre cause.

Des tracts et questionnaires ont été envoyé aux 31 candidats (41 avec les 5 antialcooliques et les 5 féministes) de la Drôme. Deux (députés sortants) sont inscrits à notre Groupe. Neuf autres — de tous les partis — se sont engagés à soutenir au Parlement la proposition de loi Dussaussoy-Buisson. Deux d'entre eux — et ce sont les plus ardents féministes — nous confondent même avec les « suffragettes », ce qui ne refroidit pas du tout leur enthousiasme!

Les trois candidats qui restent en présence à Valence, au 2e tour (libéral, radical, socialiste) ont tous trois répondu par l'affirmative à notre questionnaire.

Au dernier moment seulement, le Groupe a décidé de participer directement au vote du *Journal*. Le Secrétariat a distribué et recueilli des bulletins et en a envoyé 250 à l'Union ou au *Journal*.

La Secrétaire :
M. Verguet,
Professeur à l'École supérieure de Valence.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

L'Union Fraternelle des Femmes a eu samedi dernier, à la mairie du 9e arrondissement, sa dernière séance annuelle, qui fut brillante.

La présidente, Mme Amélie Hammer, avec ce charme et cette souriante raison, qui amèneraient au féminisme les plus rebelles, a lu le procès-verbal de la dernière réunion, fait des communications très intéressantes, présenté les oratrices, commenté certains rapports et excusé les absentes, dont le dévouement seul nous privait : Mlle Hellé et Mme Parrhisia.

Mme Froger-Dondement a donné le compte rendu financier et Mme Tisserant le résumé de la campagne électorale de la Ligue Nationale pour le Suffrage des Femmes, où elle et Mlle Léal se sont dépensées sans compter. Mme Hammer a rappelé aussi l'admirable campagne de l'Union française pour le Suffrage des Femmes et celle de la Ligue pour le Droit des Femmes. Mme Bérot-Berger a parlé du féminisme actif avec l'éloquence qu'appuie sa charité bien connue.

Enfin Séverine, constatant la faillite de la politique masculine, a conclu à l'urgence du vote intégral pour la femme, seule capable de combattre le triple fléau de la guerre, de l'alcool et de l'abandon de l'enfance. Comme toujours, son éloquence a joint la grâce ironique de l'esprit à cette flamme qui fait vraiment d'elle non seulement ce qu'aux meilleures pages de l'histoire des hommes, on appelle *un orateur*, mais un apôtre, et comme toujours l'auditoire était soulevé d'enthousiasme.

Danyl-Helm.

FEDERATION FÉMINISTE DU SUD-OUEST

A l'exemple de l'active militante qu'est la Secrétaire générale de la Fédération Féministe du Sud-Est, Mlle Pellat Finet, le Groupe féministe universitaire girondin songeait depuis quelque temps à une organisation similaire en Sud-Ouest. A l'occasion de son Assemblée générale, le 4 juin 1913, où se trouvaient conviés et représentés les groupes universitaires et suffragistes de la région, un vœu fut émis, tendant à rapprocher, dans un travail commun, ces deux catégories de groupements. D'autre part, à la suite du Congrès de Bordeaux, dont la presse salua la réussite, le Groupe universitaire girondin, qui l'avait organisé, stipula dans ses statuts « la création possible d'une Fédération Féministe du Sud Ouest, au sein de laquelle tous les groupes de la région multiplieraient leur influence et leur action ».

Enfin le 26 mars dernier, une vaillante institutrice du Béarn, Mme Dalès, présidente du Groupe suffragiste d'Orthez, sonnait le ralliement dans les groupes féministes du Sud-Ouest : A la suite d'un bref exposé justifiant leur organisation en Fédération régionale, elle les conviait à se faire représenter à une réunion préparatoire qui se tiendrait à Dax, le jeudi 16 avril.

Bien que les convocations fussent tardives et le programme chargé, les groupes répondirent à l'appel et les premiers échanges de vues se sont produits. Les groupes suffragistes et universitaires étaient respectivement représentés par : Mme Dalès (Orthez) et Mlle Privat (Biarritz), pour le Béarn ; Mlle Thimer (Angoulême) pour l'Angoumois ; M. Perrières (Mont-de-Marsan) et et Mlle Bancon (Sore-Hnaste) pour les Landes; Mme Elzière (Bordeaux) pour la Gironde.

Dès l'ouverture de la séance, à 10 heures, un Bureau provisoire est constitué avec Mlle Privat à la présidence, M. Perrières comme secrétaire et Mme Dalès comme assesseur. Assistaient, en outre, aux travaux, à titre d'auditeurs : Mme Perrières, professeur à l'Ecole normale de Mont-de Marsan ; M. Lamoureux, inspecteur primaire à Dax.

Le travail porta surtout sur l'élaboration d'un projet de statuts à présenter à l'étude des groupes : deux avant-projets, l'un de de M. Perrières, secrétaire de séance, l'autre M. Persigout, présenté par la déléguée des groupes girondins, servirent de base de discussion. Le Projet ayant été arrêté dans ses lignes essentielles, la réunion fut close à 18 heures sur un vœu relatif à la limitation des débits de boissons et sur une Résolution estimant « qu'il n'y a pas lieu dans nos groupes de participer, dans les conditions où elle est organisée, à la manifestation tentée par un journal du matin sur le vote des femmes ».

En nous félicitant qu'à cette résolution, vraiment timorée! aient répondu « les 500.000 d'avant-garde » comme les appelle Séverine, nous espérons donner bientôt des nouvelles de la constitution définitive de la Fédération Féministe du Sud-Ouest, dont l'existence, nous en sommes persuadé, ne pourra que réjouir toutes les féministes et plus particulièrement celles de notre région.

Pour la déléguée des groupes girondins :
G. Persigout,
Ex-secrétaire général du Congrès de Bordeaux de la Fédération féministe Universitaire.

ANGLETERRE

Le 5 mai, lord Selborne défendait devant la Chambre des Lords son nouveau projet de loi sur le suffrage des femmes. Les suffragistes s'attendaient à la défaite et ont été plutôt agréablement surprises de voir que 60 lords ont voté en leur faveur. Le projet a été repoussé par 44 voix de majorité. Le débat fut très intéressant; nous allons le résumer.

Le comte de Selborne commence par condamner les méthodes des militantes et aussi la mauvaise foi apportée par les Communes; il rappelle les procédés auxquels on eut recours pour faire échouer les bills précédents et le « torpillage » de l'un d'eux par M. Lloyd George. Puis il passe à la réfutation des principaux arguments antisuffragistes et rappelle les bons résultats du suffrage égal en Australie et en Amérique.

Lord Curzon, chef des antisuffragistes, combat le projet, qui ferait non seulement une révolution sociale, mais serait contraire aux intérêts des femmes et aurait des effets désastreux sur les relations entre les deux sexes, ébranlerait la stabilité de l'Etat, affaiblirait le prestige de la nation. Parmi ces effroyables calamités, il faut compter la transformation de la femme elle-même, qui perdrait sa grâce, sa féminité, etc. C'est ce que l'orateur suivant, *lord Newton*, appelle « l'argument du velouté de la pêche ». Celui ci, dans un discours très spirituel, fait remarquer que les actes des militantes ne sont que des vengeances, et qu'aucune femme n'a jamais été plus maltraitée par un homme que les suffragistes le sont, depuis six ans, par la Chambre des Communes.

Les discours les plus importants ensuite sont ceux du *Lord Chancelier* et de l'évêque de Londres, tous deux en faveur du projet. Le premier reproche à lord Curzon de n'avoir opposé au suffrage féminin que d'anciennes objections, *à priori*, connues de longue date. Lui, cite, au contraire, des exemples concrets de ce que l'intervention des femmes peut faire de bien dans la législation (lutte contre la mortalité infantile, etc.). Le peu d'attention que le Parlement accorde aux problèmes sociaux est dû à ce que les femmes n'ont aucun moyen d'exercer une influence politique.

L'évêque de Londres est un converti. Il avait autrefois du parti pris contre le suffragisme, à cause des militantes; mais il a compris que les méthodes violentes n'étaient employées que par un très petit groupe, tandis que les injustices de la loi atteignaient le plus grand nombre des femmes. Il dit avoir déposé la semaine dernière, un projet pour élever l'âge du consentement à 18 ans. « Si j'avais un million de femmes électeurs pour m'appuyer, ma loi passerait. »

Lord Courtney dit que la révolution sociale, que veulent toutes les suffragistes, est considérable; il s'agit de changer un état de choses plus ancien que la monarchie, plus ancien que l'Eglise elle-même; mais il ne croit pas, pour tout cela, que les dangers de cette révolution soient aussi grands qu'on le craint pour l'Etat et pour la Société. Il rappelle que *des arguments très analogues à ceux qu'on oppose aujourd'hui au suffrage législatif furent opposés naguère au suffrage municipal. On disait que les femmes n'avaient pas assez d'instruction civique, qu'elles suivraient les conseils de leurs directeurs spirituels et voteraient contre l'éducation libérale. Ces craintes, on s'en aperçoit maintenant, étaient sans fondement*, et désormais, il semble tout naturel de voir une femme siéger dans les commissions chargées d'étudier un problème quelconque d'intérêt social. Ceux qui s'opposent aujourd'hui au mouvement avec le plus d'acharnement sentent, au fond d'eux-mêmes, qu'ils défendent une cause perdue.

Lord Cheardale prétend que la cause suffragiste est très impopulaire. *Lord Willoughby* dit que la revendication du droit de suffrage est une conséquence naturelle de l'évolution de la femme. Quant au recul de l'opinion, il serait dû au « militantisme »; mais ce mouvement n'a pris un caractère violent et grave qu'à cause du manque de bonne foi du Parlement. Il serait bon, ajoute lord Willoughby, que la Presse ne fît pas silence autour de ces discussions, mais présentât la question sous toutes ses faces devant le public.

Lord St Aldwyn combat le bill avec des arguments assez forts. Il dit que les femmes sont en majorité en Angleterre. Si une majorité de femmes votait en faveur d'une question et qu'une minorité d'hommes les appuie, la loi passerait par une majorité composée en grande partie de femmes; et ceci comporte de graves dangers (il ne dit pas lesquels).

Le Marquis de Crewe n'a jamais cru aux remarquables transformations politiques ou législatives qui se produiraient si les femmes votaient, mais il ne croit pas non plus aux désastres que d'autres redoutent. Il croit que la cause suffragiste a gagné du terrain, et qu'un jour viendra où le pays entier l'appuiera. Il n'a jamais considéré le « militantisme » comme ayant aucun rapport avec la question de principe. S'il ne s'agissait que du principe, il voterait en faveur du projet, mais il vote contre, car il juge que l'application serait prématurée.

Le dernier discours fut singulièrement émouvant. Ce fut celui de lord Lytton, frère de lady Constance Lytton. Ceux qui lisent déjà *La Française* depuis plusieurs années, se rappellent sans doute l'acte héroïque, et spirituel dans son héroïsme, de cette grande dame, jeune femme douce et charmante, qui, arrêtée dans une manifestation de suffragettes fut relâchée presque aussitôt : pensant que cette indulgence était due à ses titres et à son rang, elle la ressentit comme une injustice et résolut d'être traitée comme les autres condamnées. Dans ce but, elle se déguisa en ouvrière, prit le nom de Jane Warton, et se fit arrêter à nouveau. Elle subit alors sans aucun égard, les duretés et les promiscuités de la prison, fit la grève de la faim et fut soumise à l'alimentation forcée. Sa santé délicate succomba dans cette expérience courageuse, elle est encore aujourd'hui grièvement malade. Elle a raconté cette histoire avec une simplicité touchante dans un livre intitulé « Prisons et Prisonniers, par lady Constance Lytton et Jane Warton », qui fait en ce moment sensation en Angleterre, et dont nous espérons avoir l'occasion de reparler.

La connaissance de ces faits donne un caractère poignant aux paroles de lord Lytton : « Ceux qui critiquent le militantisme ne voient dans ces actes que la destruction de la propriété et les pertes pécuniaires qui en résultent. Je dis que ce sont là des choses déplorables ; mais moi, je vois autre chose dans ces actes. Vous n'y voyez que folie et méchanceté, moi je vois aussi ce qu'ils ont de tragique et de digne de pitié. J'ai vu quelqu'un que j'aime, honore et admire, sacrifier sa santé et jusqu'à sa vie ; j'ai vu les qualités humaines que je considère comme les plus rares et les plus précieuses qu'une nation puisse posséder, données à une grande et noble cause d'une manière qui ruine l'objet qu'elle veut obtenir... mais je ne dis pas que je ne ferai rien pour soutenir le mouvement jusqu'à ce que le militantisme cesse. Au contraire, je ne cesserai mes efforts que lorsque sera accompli cela seul qui peut mettre fin à ce déplorable gaspillage de courage, de dévouement, d'héroïsme et d'abnégation. »

A. B.

PUBLICATIONS FEMINISTES

Nous continuons à recommander aux féministes, même bourgeoises, la lecture du journal *L'Equité*, organe éducatif du *Prolétariat féminin*, où se trouvent les plus intéressants renseignements sur le mouvement du travail féminin et des articles d'idées qui, malgré que l'*Equité* soit nettement socialiste, feront réfléchir les lecteurs de toute opinion. Nous félicitons la rédactrice en chef, Marianne Rauze, du progrès continuel de cette feuille qu'elle a créée.

ON NOUS ÉCRIT

Réponse d'un « ami de Marianne »

Oui, Madame, vive la liberté de conscience! mais à bas le cléricalisme!

Or, actuellement, n'est que trop vrai, au sujet de la plupart des Françaises, le pastiche d'une célèbre exclamation de Bonaparte : Leur cléricalisme est comme le soleil! aveugle qui ne le voit pas!

Emile Darnaud.

Réponses

A Mme Alary Friant. — Pour le trajet de Paris en Italie la réduction est de 30 0/0. Pour le trajet en Italie de 60 0/0. Le comité de Rome vous donnera tous les renseignements nécessaires en vous envoyant votre carte de membre (prix 10 fr.). Adresser les adhésions à Mme Maria Grassi Koenen, via Manin, 53, Rome.

On nous écrit comporte des communications aussi développées qu'il est nécessaire, nous ne pourrions avoir deux sortes de Tribune libre. Mais si les articles que l'on nous envoie rentrent dans le cadre du journal, nous nous faisons un plaisir de les insérer à toute autre place.

La Presse et les Femmes

— Article dialogué « Paroles dans le vent », de Mme Blanche Dalbe, dans le *Passe-Partout* (4 avril). L'auteur relève plaisamment l'absurdité de la loi qui refuse toute capacité d'engagement à la femme mineure et lui permet cependant de s'engager par le mariage à accepter toute sa vie l'autorité d'un homme.

UN CONSEIL

Adressez-vous à nos
Maisons recommandées
et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de
La Française

Voir à la 4e page nos
Maisons Recommandées

LE THÉATRE

Nouveau-Cirque

Si les championnats de luttes de combat, de tango, les chiens de police, le concours de natation, etc., firent affluer au Nouveau Cirque toutes les élégances de la haute société, M. Debray n'en conserve pas moins, avec jalousie, son excellente troupe de cirque où se distinguent au premier plan les frères Albano, ces clowns inimitables, d'une drôlerie puissante et sans cesse renouvelée, et Adolphe et Charley. Le spectacle actuel, de tout premier ordre, sera renouvelé chaque semaine en entier.

Rappelons que des matinées réservées aux familles ont lieu les mercredis, jeudis, dimanches et jours de fêtes à 2 h. 1/2. Téléphone, Central : 41-84.

Expositions ouvertes

Musée des Arts décoratifs, exposition d'Art décoratif anglais jusqu'au 15 octobre.

Musée Galliéra, exposition de la Statuette.

Grand Palais, Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts, jusqu'au 30 juin.

Grand Palais, Salon de la Société des Artistes français, jusqu'au 30 juin.

Galerie Allard, 20, rue des Capucines, exposition de Lucien Jonas, jusqu'au 30 mai.

Galerie Chaine et Simonson, 19, rue Caumartin, exposition d'esquisses organisée par M. Léonce Furt jusqu'au 15 mai; exposition de 47 aquarelles par H. Harpignies.

Galerie La Boëtie, 64 *bis*, rue La Boëtie, Salon de la Société des Dessinateurs Humoristes.

Galerie Bernheim, 16, rue Richepanse, exposition de la collection Herbert Kullmann, du 13 au 15 mai; exposition de William Horton, du 18 au 30 mai.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, exposition Paul-Frantz Namur et Madeleine Namur jusqu'au 16 mai; exposition de M. Rosen du 19 mai au 3 juin.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition de M. Félix Valotton du 4 au 16 mai; exposition de M. Georges Dufrénoy du 18 mai au 3 juin.

Galerie Levesque, 54, rue La Boëtie, exposition d'une importante collection d'œuvres de Alessandro Magnasco (Gênes, 1667-1749), jusqu'au 6 juin.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, exposition de MM. Joseph Communal, Italico Brasso, Gilbert-Galland et Sigismond de Nagy, jusqu'au 17 mai.

Galerie Haussmann, 29, rue la Boëtie, exposition de M. P. Jouve, jusqu'au 28 mai.

YVONNETTE
Parfum exquis
DE
DELETTREZ
Parfumerie du Monde Élégant
15, rue Royale
PARIS

LA PRINCESSE ET LE PORCHER

Comédie-Conte rimée, en 1 Acte et 2 Tableaux

TIRÉE D'UN CONTE D'ANDERSEN

par Jacques TERNI

(*Suite et fin*)

Isolin. Huit, neuf...
Elsa. Il n'est point trop brutal.
Blandine. Elle a très grand courage à supporter son mal.
Isolin. Douze, treize...
Ortrude. On devrait partager avec elle
Le tribut à payer, en servantes fidèles.
Isolin. Seize, dix-sept, dix-huit.
(*L'Empereur entré avec Bigorn, sans être aperçu écarte le cercle des dames d'honneur.*)
L'Empereur. Cendres de mes aïeux!
Notre fille Perlette embrassant un pouilleux!
Perlette. Père, ne croyez point...
L'empereur (*bas à Perlette*). Ce scandaleux caprice
Ne pouvait-il au moins trouver d'autre complice?
Et s'il fallait ainsi sur vous me lamenter,
Que ce fût encore de ce choix honteux!
Perlette. Mais père, écoutez-moi... je...
L'empereur. Fille misérable,
Tu m'as déshonoré!
(*A Bigorn.*) Que ce suppôt du diable
Soit avec la princesse ici même gardé.
(*Bigorn sort pour revenir avec un garde.*)
Dans le recueillement, je m'en vais décider
Le châtiment qu'il sied à chacun de prescrire.
Perlette. Mon père!
L'empereur. Laissez-moi!
Les Dames. Grâce, notre bon sire!
L'empereur. Que l'on me suive!
(*Il sort suivi de tous, sauf du garde, qui reste au fond de la scène. Odet jette un regard d'intelligence à Isolin avant de sortir.*)

Scène 6e

Isolin, Perlette. (*Au fond le garde.*)
Perlette (*pleurant*). Las! Las! Maudit soit le gueux
Qui me vaut tel affront et sort tant malheureux!
Isolin. Madame, ce n'est moi, mais vos méchants caprices.
Perlette. C'est tes inventions et tous tes maléfices.
Moi folle, qui chassai le beau prince Isolin!...
Que j'ai regrets cuisants!
Isolin. Et le beau prince est loin!
En effet, on m'a dit l'histoire,
Qui n'est pas trop à votre gloire,
D'un seigneur, qui, pour son malheur,
Aima damoiselle sans cœur.
Un jour, afin de mieux lui plaire,
Croyant ainsi la satisfaire,
Voulut lui donner en cadeau
Ce qu'il connaissait de plus beau,
S'en fut donc offrir à sa mie
Un petit peu de poésie,
Prise au grand tout harmonieux
De la nature du bon Dieu.
Mais, d'esprit tourné d'autre sorte,
Elle mit le prince à la porte.
Et voyant un objet grossier,
Qui valait bien quelque denier,
Elle en eut du coup telle envie,
Que, bravant toute modestie,
L'acheta, par troc et marché,
Contre baisers de son porcher;
Ce qui, pour très noble princesse,
N'avait point moult délicatesse.
Si j'étais prince qui l'aimait,
D'elle ne voudrais plus jamais.
Perlette (*pleurant toujours*). Tais-toi, vilain porcher! Ta voix est trop méchante!
(*Silence. Perlette pleure. Au fond le garde fait les cent pas.*)
Seigneur Dieu! Que mon cœur soupire et se lamente.

Scène 7e

Les Mêmes. L'Empereur, Odet, Bigorn, Ortrude, Elsa. Les Dames d'honneur.
Perlette. Père!...
L'Empereur (*sans la regarder*). En bonne justice, ordonnons ce jourd'hui,
Nous, empereur et roy, qu'il soit fait ce qui suit;
De sa laide action pour punir une fille,
La honte et le chagrin de toute sa famille,
Commandons que Perlette ira dans un couvent.
Pendant deux ans au moins prier assidûment
Le front dans la poussière aux pieds de la Madone,
Pour que son père oublie, et que Dieu lui pardonne
Perlette. Sire!...
Les Dames. Pitié! Pitié! seul!
Perlette. Père, si je m'en vais, vous serez
L'Empereur (*à Isolin*). Toi, pour avoir levé
Sur fille d'empereur ton regard de vermine,
Comme le ver rampant sur étoile divine,
Tu vas pour te grandir être là bas branché
Et pendu haut et court, sur cet arbre perché.
Perlette (*dans un cri*). Ah! non! pas cela! non!
L'Empereur. J'ai dit
Perlette. Pitié, mon père!
Il n'a point tant fauté que moi! Laissez-moi faire,
Pour racheter sa vie, éternellement vœu,
Au cilultre, de servir dame Vierge et bon Dieu,
Soignerai les lépreux, ferai larges aumônes,
Abandonne après vous mes droits sur votre trône.
Et même ne mettrai, dès ce jour ou plus tard,
Sur mon pauvre visage, onguent, poudre, ni fard.
L'Empereur. Vous êtes folle!
Perlette. Las! c'est moi qui vous le livre:
Avec si gros remords je ne saurais plus vivre!
Quel est donc après tout son tant grave péché?
L'Empereur. D'avoir reçu baisers d'Infante! étant porcher.
Pour moi, pour vous, pour tous, il faut qu'il disparaisse.
Perlette (*tout près de s'évanouir*). Grâce!
(*Isolin laisse tomber sa houppelande de berger.*)
Isolin. Ne pleurez plus, ma mignonne princesse,
Et regardez!
Perlette. Qui donc êtes-vous?
Isolin. Isolin (*à l'empereur*). Fils aîné d'Edilbert, le roy votre voisin,
Qui voulant réparer le crime détestable
D'un petit porcher vil, impudent et minable,
Supplie, en se courbant très bas, son empereur,
Qu'il reconnaît céans pour son maître et seigneur —
Après avoir nommé sa maison et lui-même —
De lui donner la main de sa fille qu'il aime.
L'Empereur (*riant*). Le drôle! il était donc un prince déguisé!
Ça, je dois vous punir pour m'avoir abusé,
Monsieur le fils aîné d'Edilbert le Très-sage,
Notre brave cousin; pour lors en mariage,
Par nouveau jugement, je vous ordonne ici
De devenir l'époux du diable que voici.
(*Il met la main de Perlette dans la main d'Isolin.*)
Et parfaisant l'accord parfait d'une accolade,
Vous permets de reprendre en paix votre embrassade.
Perlette (*bas à Isolin*). Vous me pardonnez donc, doux seigneur?
Isolin. Ta pitié
Pour le pauvre porcher, ma princesse, a payé.
Odet. On était à dix-huit.
Perlette. Que non, ne vous déplaise,
A dix, douze au plus!
Odet. Oh! les femmes!
(*Perlette embrasse Isolin qui compte.*)
Isolin. Douze, treize...

RIDEAU

FIN

LIVRES NOUVEAUX

Nous annonçons sous cette rubrique les livres au fur et à mesure que nous les recevrons, sans préjudice du compte rendu critique qui en pourra être fait ensuite.

Le pouvoir social des femmes, par Georges Deherme (Perrin et Cie) 3 fr. 50.

Dixième Congrès international des femmes, (Œuvres et Institutions féminines, droits des femmes, compte-rendu des travaux par Mme Avril de Ste-Croix (Giard et Brière).

Toutes ces publications peuvent être demandées à « La Française », qui les expédiera franco, contre demande accompagnée du montant de la commande.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 313-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
BISCOTTES du HELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
JEANNE BOYER, 35, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ PAS
QUE LE CLIENT
VIENNE A VOUS
ALLEZ A LUI
PAR LA
PUBLICITÉ

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCC^r

OFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.

Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.

Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

DAMES SEULES OU JEUNES FILLES. — Chambre avec ou sans pension, s'adresser : Mme Josset, 12, Ch. de l'Etang (St-Mandé). Prix modéré. N° 997.

Femme de lettres demande, pour août ou septembre, une secrétaire à demeure, très bonne instruction, capable de corriger épreuves typog., dactylo de préf., et sachant un peu anglais ou allemand. On habitera Montreux (Suisse) jusqu'à l'hiver et Paris après.
S'adresser à Mme de Wolfring, Riant Coteau, Montreux (Suisse). 998

STÉNOGRAPHIE-DACTYLOGRAPHIE. Préparation commerce, administrations, ministères. Travaux à la machine à écrire. Mlles Bellaize et Boucherie, 6, rue Monge, Paris (V^e). 999

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie, gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVI^e).

Femme mariée, très honnête, très bonne cuisinière, demande place maison bourgeoise, Paris, 60 à 70 francs. Références. Mme Alary, 181, boulevard Péreire, de midi à 2 heures, ou de 6 à 7. 1000

Dans grande banlieue parisienne, une de nos collaboratrices cherche, pour cet été, chambre et nourriture (légumes et fruits seulement) chez particuliers ayant jardin ombragé et silencieux.
Ecrire à Mme Léopold-Lacour, rue de Montenotte, 9, Paris. 1001

A Garches, rez-de-chaussée à louer, 2 grandes pièces, grand cabinet de toilette, cuisine. Près gares. Prix modéré. S'adresser 20, rue Gustave-Lambert, villa Larlat, Garches. 1002

A LOUER à Chaumes-en-Brie (S.-et-M.) (agréable petite ville de 2.000 habit., sur l'Yères, à 1 h. de Paris, ch. de fer de l'Est ou ch. de fer de Vincennes. Gare, poste, télégr., téléph., tous approvisionnements ; dans une belle, saine et intéressante contrée boisée).
1° **1 pavillon meublé** (2 pièces parquetées), 1 autre petit bâtiment (1 pièce), greniers, cab. d'ais. avec jardin, clos de murs, de 1.556 mètres carrés (arbres fruitiers, berceaux de verdure, etc.) 300 fr. par an.
2° **rez-de-chaussée meublé** (3 pièces, 1 gr. cabin., cuisine, w.-c., cave, bûcher, buanderie, eau dans la cuisine et dans la cour, électricité ; petit jardin). 300 fr. par an.
3° **1 chambre meublée et un cabinet** au rez-de-chaussée, avec 1 grenier. 45 fr. par trim.
S'adresser à Paris : à Mme Genlis, propriétaire, 28, rue Vaugelin.
Ou à Chaumes-en-Brie : à M^e Martin, notaire, à M. Langlois, menuisier, rue de Paris.

Préparation des Jeunes Filles
à tous les Baccalauréats
COURS & INTERNAT
Cours par Correspondance
INSTITUT FRANKLIN, 37, B^d S^t-Michel

Le Livre de la Fermière

par M^me ODETTE BUSSARD

OUVRAGE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Méd. d'or à la Société Nationale d'Agriculture de France

En vente aux bureaux de *La Française*
Broché : 3 francs. — Cartonné : 4 francs

"LA FRANÇAISE"

SE VEND AU NUMÉRO

A Angoulême : Kiosque St-Pierre, près de de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
A Lyon : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
A Montpellier : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
A Valence : M. Seigneuret.
A Villefranche (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.

CHEMINS DE FER
PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Fête de l'Ascension

A l'occasion de la Fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 19 mai 1914 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 26 mai, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Train de luxe « Paris-Rome »

Le train de luxe « Paris-Rome », qui ne devait être mis en marche que jusqu'au 11 mai, continuera à circuler tous les jours entre Paris, Rome et Florence, jusqu'au 28 mai, au départ de Paris, et jusqu'au 30 mai au départ de Florence et de Rome.

Excursions en auto-cars dans la Forêt de Fontainebleau

Le service d'excursions par auto-cars, organisé par la Compagnie P.-L.-M., dans la forêt de Fontainebleau, fonctionnera, cette année, du 9 avril au 2 novembre. Ce service permettra de visiter, le matin, la partie Nord de la forêt et l'après-midi la partie Sud, moyennant la somme de 11 francs par personne.

Le touriste pourra, s'il le désire, n'effectuer que la visite de la partie Nord de la forêt, pour le prix de 5 francs, ou de la partie Sud pour le prix de 8 francs.

Pour plus de détails, consulter les prospectus spéciaux.

Stations thermales desservies par le réseau P.-L.-M.

Aix les Bains, Besançon, Châtelguyon, Evian-les-Bains, Fumades-les-Bains, (Saint-Julien-les-Fumades), Genève, Menthon (Lac d'Annecy), Royat, Thonon-les-Bains, Uriage (Grenoble), Vals, Vichy, etc...

Billets d'aller et retour collectifs (de famille) 1^re, 2^e, 3^e classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation, délivrés du 1^er mai au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble.

Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la 3^e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4^e et les suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs inscrit sur un billet collectif de stations thermales et en même temps que ce billet, une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément (sans arrêt) à moitié prix du tarif général, pendant la durée de la villégiature de la famille entre le point de départ et le lieu de destination mentionné sur le billet collectif.

PALACE CIRQUE DE PARIS. Toute la presse a été encombrée ces jours derniers des plaintes et récriminations poussées par le petit commerce français au *Palace Cirque de Paris*. Mais qu'on ne s'y trompe pas ! C'est au cours d'un meeting contre l'impôt sur le revenu, et non à la sortie d'une de ces excellentes représentations dont tout le monde est unanime à louer la parfaite composition et qui ont fait depuis longtemps du *Palace Cirque de Paris* le rendez-vous préféré des familles.

La meilleure des machines à coudre est la célèbre
NEW-HOME
surnommée à juste titre
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS
PARIS 1900
Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes centrales.
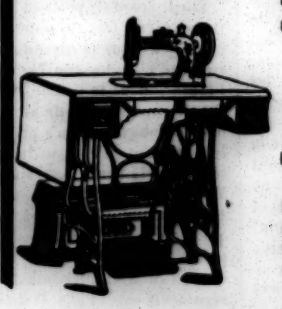
Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
Ecrire : A. ROGALLE et C^ie
123 Rue de Reuilly — PARIS

La Caféolette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le
Café Cristal Corcellet
18 Avenue de l'Opéra PARIS

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.

Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.

Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.

Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.

Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).

Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.

Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES
Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.

Secrétariat général : 1, avenue Malakoff

Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7 ; Bienfaisance, 20 ; Cercles et foyers, 9 ; Coopération, 3 ; Education, 17 ; Emigration, 1 ; Féminisme, 9 ; Pacifisme, 1 ; Prévoyance, 6 ; Préservation, 12 ; Professionnelles, 7 ; Syndicats ouvriers, 8 ; Tempérance, 2. Total : 102.

Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Marc Maria Vérone, Desprès, Ferdinand Dreyfus, D^r Edward Pillet, Fievet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppel, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.

Sections. — 1^re Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.
2^e Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.
3^e Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.
4^e Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.
5^e Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.
6^e Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.
7^e Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.
8^e Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.

Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen-Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : L'*Action féminine*.

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Société Nationale affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.

Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.

Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions ; la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.

L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.

L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.

Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.

La Présidente d'honneur est Mme Vincent, fondatrice de la Bibliothèque féministe, 13, rue de Paris, Asnières.

La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron.

Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.

La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg.

La trésorière, Mme Désavit.

Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16^e arr.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4^e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an ; membres titulaires : 10 fr. par an ; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial ; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet ; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte ; secrétaire générale : Mme Maria Vérone ; secrétaire : M. Moufflet ; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).
Présidente : Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Oddo Deflou.
Siège social, 55, rue de Seine, Paris, VI^e.
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes ; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'un minimum 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député ; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député ; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne ; Albert Chenevier ; secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain ; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour ; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie 60, av. du Bois-de-Boulogne.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs.
Sur demande, numéro spécimen gratuit.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature ;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel ; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon ; présidente : Mme Amélie Hammer ; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard ; secrétaire générale : Mlle Hellé ; secrétaire : Mme Cremnitz ; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier ; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*, 64, rue de Richelieu.
Comité : Mmes Bowman-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

ASSOCIATIONS REGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la **Fédération féministe primaire** fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverte à tous les membres de l'enseignement public. Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret.
Bulletin corporatif : L'*Action féministe*.

SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.
La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau.

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).

Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage

Le Catéchisme féministe par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr. 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).

Le Féminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).

Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).

La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).

La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.

Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Stimmern, traduit en français par l'U. F. S. F. (2 francs).

Eve réhabilitée, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.

Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.

Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.

Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).

Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).

Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.

Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).

Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).

Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 65).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25 ; année 1912, 0 fr. 50.

Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).

Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).

Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).

Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).

L'Action sociale des Femmes, par Mme L. M. Compain (0 fr. 30).

Le Féminisme, ses origines et ses œuvres, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.

En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).

Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).

La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).

Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).

L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).

Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.

L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).

De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).

Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).

Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).

Griffes, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr. ; 1 monologue, 0 fr. 20.

Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).

L'Eveil du féminisme en Orient, par Mme Chapmann-Catt (0 fr. 10).

Le Préjugé des sexes, par le D^r Lobit (0 fr. 15).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).

La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Le Triomphe des Vaincus, par Harlor (3 fr. 50).

Une femme ... par Harlor (3 fr. 50).

Marche Brisea, par Emilie Arnal (3 fr. 50).

La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).

L'Amour de Claire, par Louise Compain (3 fr. 50).

Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont. (3 fr. 50).

Modeste Automne, par Marguerite Baulu.

Leur proie, par Héra Mirtel (3 fr. 50).

La Fille de son père, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75

Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).

Inéritable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).

La Petite Marquise, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7.25).

La Petite Impératrice, par Mme Cremnitz (Parrhisia) ; livres d'étrennes. (Juven), 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Quatorze dessins de Suzanne de Callias. Série **Je désire voter** ...

6 dessins : Salaires de famine, L'alcool, La Guerre, Jeunes criminels, La vie chère, La patrie.

La série, 0 fr. 30 ; par la poste, 0 fr. 35 ; les dix séries, 2 fr. ; les 10 cartes, 0 fr. 50 ; le cent, 3 fr.

8 dessins humoristiques :

1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Les dix : 0 fr. 30.
Le cent : 3 francs.